



23 MAI -JOURNÉE D'ALERTE POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE

Chaque année, le 23 mai, MEDEL célèbre la *Journée d'Alerte pour l'Indépendance de la Justice*, afin de rendre hommage à la mémoire des juges Giovanni Falcone, Francesca Morvillo et Paolo Borsellino, assassinés avec leurs gardes du corps lors d'attentats meurtriers commis par la Mafia.

En ce jour, MEDEL rend hommage à tous ceux qui luttent, même au prix de leur vie ou de leur liberté individuelle, pour défendre la justice. L'un des exemples les plus marquants est celui de Murat Arslan, président de Yarsav et lauréat du prix Vaclav Havel 2017 du Conseil de l'Europe, injustement arrêté en 2016, condamné à 10 ans de prison à l'issue d'un procès spectacle et toujours détenu pour son engagement inébranlable en faveur des droits de l'homme et de l'État de droit.

Aujourd'hui, MEDEL tire la sonnette d'alarme, car ces valeurs sont de plus en plus menacées. L'ensemble du système des droits de l'homme mis en place à la suite des tragédies de la Seconde Guerre mondiale risque d'être balayé.

Nous constatons que des dirigeants politiques cherchent à asseoir leur domination par le recours illégal à la force, par des crimes de guerre et par des actes de violence à grande échelle ; que la Cour pénale internationale est la cible d'attaques systématiques et que son action est compromise par le manquement des États parties à leurs obligations ; que des gouvernements européens remettent en cause l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme consacrés par la Convention, ainsi que le système juridique et judiciaire destiné à les protéger au plus haut niveau ; les pressions politiques et institutionnelles exercées au niveau national à l'encontre des juges, des procureurs et des avocats, ainsi que les menaces qui pèsent sur leur indépendance. Tout cela s'inscrit dans le cadre d'une offensive généralisée contre la profession juridique et d'une dérive autoritaire qui remet en cause les droits et les libertés.

Dans ce contexte, MEDEL appelle :

La communauté internationale à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver l'ordre international fondé sur l'État de droit, ainsi que le système judiciaire international destiné à protéger les droits fondamentaux ;

Les États européens à agir conformément à leur engagement inébranlable, tel qu'ils l'ont déclaré, envers le système de la Convention en tant que mécanisme visant à promouvoir les valeurs fondamentales de l'Europe que sont les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, et rejeter les attaques menées à des niveaux politiques élevés contre les droits protégés par la Convention et les arrêts de la CEDH destinés à les garantir (Déclaration de Reykjavík, 2023)¹ ;

Les autorités nationales à respecter le principe de la séparation des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire ainsi que celle des juges, des procureurs et des avocats.

MEDEL exhorte les institutions européennes à prendre toutes les mesures nécessaires pour que Murat Arslan et toutes les personnes injustement détenues en Turquie recouvrent enfin leur liberté et que l'État de droit et l'indépendance de la justice soient rétablis.

22 mai 2026

¹ [Unis autour de nos valeurs - Déclaration de Reykjavík](#)